

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Vérifications décennales

- Terrains synthétiques d'Oyonnax Veyziat NNI : 012830201 et 012830202
 - En attente de réponse de la ligue pour les classements.

- Terrain synthétique de Laiz NNI : 012030101
 - En attente de réponse de la ligue pour le classement.

Rappel des vérifications des installations de cette saison hors éclairage

AMBERIEUX EN DOMBES	10050101	STADE ANTOINE ORCET 1
BELLEY	10340201	STADE GEO COIFFET
BELLEY	10340101	STADE PAUL CHASTEL
BELLIGNAT	10310102	COMPLEXE SPORTIF INTERCOMMUNAL SUD 2
BELLIGNAT	10310104	COMPLEXE SPORTIF INTERCOMMUNAL SUD 4
BETTANT	10410101	STADE MUNICIPAL
CERTINES	10690101	STADE DES BUCLANES
CHALAMONT	10740102	COMPLEXE SPORTIF 3
CHALAMONT	10740103	COMPLEXE SPORTIF 3
CHANEINS	10830101	STADE ESPACE SPORTIF
CHAVEYRIAT	10960101	STADE DANIEL MIVIERE 1
CHAVEYRIAT	10960102	STADE DANIEL MIVIERE 2
CIVRIEUX	11050101	STADE MUNICIPAL
CULOZ	11380201	STADE EN VERBAOU
DOMPIERRE SUR VEYLE	11450101	STADE MUNICIPAL
FAREINS	11570101	STADE JEAN DUCROUX
FOSSIAT	11630101	STADE MUNICIPAL
INJOUX	11890101	STADE ROLAND MEOLA
JASSANS RIOTTIER	11940101	STADE DE GLETEINS 1
LAGNIEU	12020101	STADE RENE ROLLET 1
LAIZ	12030101	COMPLEXE SPORTIF COMMUNAUTAIRE
LOYETTES	12240101	STADE AIME LATOUR 1
MANZIAT	12310101	STADE DE LA CHASSAGNE 1
MARSONNAS	12360101	STADE MUNICIPAL
OYONNAX VEYZIAT	12830201	COMPLEXE SPORTIF 1
OYONNAX VEYZIAT	12830202	COMPLEXE SPORTIF 2
POLLIAT	13010102	STADE JEAN NOEL BOUVARD 2
PONT DE VAUX	13050101	STADE DE L'ARQUEBUSE
SERRIERES DE BRIORD	14030201	STADE DES CHARMIEUX
ST CYR SUR MENTHON	13430101	STADE JEAN FRANCOIS PELLETIER
ST CYR SUR MENTHON	13430102	STADE MUNICIPAL
ST DENIS LES BOURG	13440102	STADE MUNICIPAL 2
ST DIDIER SUR CHALARONNE	13480101	STADE ROMAIN VAILLANT
ST ETIENNE SUR REYSSOUZE	13520101	STADE DE LA BESACE 1
ST MARTIN DU MONT	13740101	STADE GASTON GAILLARD 1
ST MAURICE DE BEYNOST	13760101	STADE DU FORUM DES SPORTS 1
ST NIZIER LE BOUCHOUX	13800101	STADE MUNICIPAL
ST PAUL DE VARAX	13830101	STADE MUNICIPAL 1
ST VULBAS	13900101	STADE MUNICIPAL
TREVOUX	14270102	COMPLEXE SPORTIF DE FETAN 2
VAL REVERMONT	14260101	STADE MUNICIPAL 1

VALSERHONE (ex Bellegarde)	10330101	STADE ROGER PETIT 1
VANDEINS	14290101	STADE LA PERRIERE 1
VANDEINS	14290102	STADE LA PERRIERE 2

Informations générales

Définition et caractéristiques d'un terrain

Un terrain est constitué par l'ensemble des espaces utiles et réservés aux acteurs du jeu. Il détermine l'emprise au sol et le volume nécessaires au classement dans la catégorie concernée du centre vers la périphérie, il est constitué :

- De l'aire de jeu.
- De la zone de sécurité.
- De la zone de sécurité augmentée.
- Des zones techniques.
- Aire de jeu
C'est l'espace délimité par les lignes de but et les lignes de touche dans lequel évoluent les joueurs et les arbitres.
- Zone de sécurité
L'aire de jeu est entourée d'une zone à double fonction : sécurité et sportive. La zone de sécurité et le volume qu'elle délimite doivent être libres de tout obstacle.
- Zone de sécurité augmentée
La largeur d'une zone de sécurité peut être augmentée pour séparer les acteurs du jeu des spectateurs pour des raisons de sécurité (contacts physiques, jets de projectiles) et pour améliorer l'angle de vision des spectateurs.
- Zone technique
Dans les installations qui disposent de bancs réservés aux joueurs, à l'entraîneur et à l'encadrement technique, une zone d'évolution leur est réservée et délimitée autour des bancs des équipes.

Pour la CDTIS : JF JANNET